

QUELQUES FAITS HISTORIQUES

(tiré du Framapad ACCQ 2020 – Comité communication – nov. 2019)

Depuis la Nouvelle-France, le Québec, un état marqué de colonisation, d'invasions, de génocides, d'inquisition, de guerre, de conscription, d'imposition, d'ingérence, etc., de nombreuses personnalités non élues ont périodiquement réclamé une constitution québécoise. Ces personnes sont mentionnées en italique dans l'historique qui suit.

Depuis 1960...

- 1963 Le Premier ministre Jean Lesage crée un « comité de la constitution ».
- 1966 Le Premier ministre Daniel Johnson propose une constituante pour le Canada.
- 1967 Le 23 février, une motion est adoptée unanimement par l'Assemblée nationale ayant pour objet de confier l'étude d'une Constitution pour le Québec à une commission.
- 1967 Rapport de Paul Gérin-Lajoie sur un projet de constitution.
- 1967 René Lévesque parle de la nécessité d'une constitution.
- 1969 Les États généraux du Canada français adoptent – à 598 contre 12 – une résolution visant à doter le Québec d'une constitution.
- 1970 Le Premier ministre Robert Bourassa déclare que le Québec a tout le pouvoir qu'il faut pour se donner une constitution.
- 1980 Le Livre beige de Claude Ryan réfère à une constitution pour le Québec.
- 1982 Gil Rémillard, répliquant au rapatriement forcé de la constitution canadienne, propose une constitution pour le Québec.
- 1983 Jacques-Yvan Morin propose une constitution pour le Québec.
- 1984 Le gouvernement du Parti québécois convoque la Commission des institutions pour étudier le projet de constitution préparé par le député David Payne.
- 1985 Jacques-Yvan Morin revient avec l'idée d'une constitution.
- 1991 Le congrès du PLQ adopte le Rapport Allaire qui propose que le Québec se donne une constitution. Robert Bourassa classe immédiatement sans suite ce rapport. Les dissidents nationalistes du PLQ fondent peu après, avec Jean Allaire et Mario Dumont, le parti de l'Action démocratique du Québec.

- 1994 Jacques-Yvan Morin publie « Demain le Québec » en reprenant l'idée d'une constitution.
- 1995 Marc Chevrier publie : « Une constitution pour le peuple du Québec ». http://agora.qc.ca/documents/constitution_quebecoise--une_constitution_pour_le_peuple_quebécois_par_marc_chevrier
- 1998 Jacques Parizeau appelle à une constitution pour le Québec.
- 1999 La Commission des institutions de l'Assemblée nationale étudie « Les droits fondamentaux de l'Assemblée nationale et du peuple du Québec ». Jacques Parizeau affirme considérer ces travaux comme les bases pour une constitution québécoise.
- 1999 Jean-Yves Durocher écrit « Pour l'établissement d'une constituante ». <http://quebecunpays.net/Constituante.PDF>
- 1999 La Fédération des femmes du Québec publie « Citoyennes du Québec, à vos plumes! ». Elle réclame une « Déclaration de souveraineté » dans une forme fort semblable à une constitution.
- 2000 L'Action souverainiste publie « La Constitution du Québec ».
- 2000 Le XIV^e congrès du Parti québécois réinsère le projet de constitution dans le programme officiel du parti. Une telle disposition était déjà présente dans le programme officiel du PQ depuis 1969 mais était disparue en 1997.
- 2000 Le 3 avril, Michel Venne, dans Le Devoir, se demande « Une constitution pour le Québec? »
- 2000 Le 3 avril, Denis Monière, Pierre de Bellefeuille, Claude G. Charron et Gordon Lefebvre publient dans Le Devoir « Il faut convoquer une assemblée constituante ».
- 2000 Le 8 avril, Josée Legault écrit dans The Gazette « Québec needs its own constitution ».
- 2000 Le 17 avril, Russel Bouchard écrit dans Le Devoir « Une constitution : une protection contre le despotisme ».
- 2000 Jacques-Yvan Morin publie une série dans Le Devoir, dont « Une constitution dans un Québec souverain ou autonome » le 25 avril.
- 2000 Le 25 avril, Marc Brière écrit dans Le Devoir « L'établissement d'un nouveau contrat social s'impose ».
- 2000 L'Union des forces progressistes (UFP) inscrit à son programme officiel la volonté de doter le Québec de sa propre constitution.
- 2000 La section Ludger-Duvernay de la SSJB de Montréal et l'Action indépendantiste du Québec publie « Projet de Constitution d'un Québec indépendant ».
- 2002 Marc Brière publie « Pour une nouvelle constitution québécoise ».
- 2002 Marc Brière écrit « Lettre à mes concitoyens : Mais qu'attendons-nous ? ».

- 2003 Les États généraux sur la réforme des institutions démocratiques adoptent à 82% une résolution en faveur d'une constitution pour le Québec.
- 2003 Marc Chevrier publie « Quelle suite donner aux États Généraux? Mettre le Québec sur la voie constituante ».
- 2004 Jacques Dufresne publie « Une constitution pour l'État du Québec, le projet de loi 99 ».
- 2004 Le Conseil général de l'Action démocratique du Québec inscrit au programme officiel du parti la volonté de doter le Québec d'une constitution.
- 2004 Le 27 septembre, le conseil du Mouvement démocratie et citoyenneté du Québec adopte une résolution recommandant que les États généraux de 2006 prennent la forme d'une constitution.
- 2005 Le Parti Québécois réitère, dans son programme officiel, le besoin d'une constitution pour le Québec.
- 2005 Daniel Turp publie « Nous, peuple du Québec, un projet de constitution du Québec ». Québec. Les Éditions du Québécois.
- 2006 Fondation de Québec solidaire par fusion de l'Union des forces progressistes et d'Option citoyenne. Le programme de QS prévoit une Assemblée constituante élue au suffrage universel qui rédigera un projet de constitution, à ratifier lors d'un référendum. Son mandat est « ouvert », la question nationale n'est pas tranchée d'avance.
- 2010 Lancement de la Coalition pour une constituante.
- Février 2012 Création d'Option nationale par le député péquiste dissident Jean-Martin Aussant. Sa plateforme prévoit la rédaction d'une constitution d'un Québec souverain « avec la plus grande participation possible de la population du Québec ».
- Décembre 2014 Lancement des Organisations unies pour l'indépendance par le Conseil de la souveraineté du Québec. Les OUI-Québec regroupent entre autres le Parti québécois, le Bloc québécois, Québec solidaire et Option nationale.
- Septembre 2015 La Commission de la relève de la CAQ (aile jeunesse) se prononce en faveur d'une Assemblée constituante.
- Automne 2015 Première rencontre nationale de l'Alliance pour une constituante citoyenne du Québec (ACCQ).
- Novembre 2015 La CAQ adopte une résolution de sa Commission politique préconisant la rédaction d'une constitution québécoise.
- Printemps 2017 Les Oui-Québec adoptent une feuille de route au printemps 2017 qui prévoit la création d'une Assemblée constituante chargée de rédiger la constitution d'un Québec indépendant. Appel de candidatures, élection ou nominations politiques ? La composition de cette assemblée reste à préciser.

- 2 décembre 2017 Fusion entre Option nationale et Québec solidaire. QS abandonne en congrès son programme d'Assemblée constituante ouverte; la Constituante de QS aura désormais pour mandat la rédaction de la constitution d'un Québec indépendant.
- Mai 2018 Christian Lapointe lance Constituons!
- Conférence de presse du lancement :
<https://www.youtube.com/watch?v=H19vPPjJYw>
- Assemblée d'inauguration :
<https://www.youtube.com/watch?v=pgt0mtOhPrE&feature=youtu.be>
- Autres archives : <https://theatredaujourd'hui.qc.ca/constituons>
- Août 2018 L'Alliance pour une constituante citoyenne du Québec (ACCQ) lance un appel à tous les candidats aux élections de 2018. Lien du doc de presse :
https://www.accq.quebec/assets/medias/cp_aout2018-444c6637dd6285aa59db27a87a451cff044f5356f0073dffa93188a854ed2989.pdf
- Novembre 2018 L'ACCQ s'engage à la promotion de Constituons!
- Mai 2019 Dépôt symbolique à l'Assemblée nationale de la constitution de Constituons!
- Le metteur en scène Christian Lapointe et l'Institut du Nouveau Monde publient un projet de constitution rédigé par une quarantaine de bénévoles tirés au sort, le projet Constituons!, apportant ainsi la preuve que des gens ordinaires, tirés au sort, peuvent faire aussi bien que les élites politiques.
- Juin 2019 Dépôt d'une motion par Catherine Fournier pour que le Québec se dote d'une Constitution formelle.
- Août 2019 Le congrès de la Commission jeunesse du PLQ adopte une résolution qui demande la création d'une Assemblée constituante « représentative de la société québécoise ».
- Octobre 2019 Débat sur la motion de la députée Catherine Fournier
<http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/archives-parlementaires/travaux-assemblee/AudioVideo-82689.html>
- Octobre 2019 Amendement de la motion par l'Assemblée nationale.
- Suite à un débat de l'Assemblée nationale de plusieurs heures sur la motion présentée par madame Fournier, tous les partis se prononcent en faveur de la rédaction d'une constitution québécoise. La ministre responsable, Sonia Lebel, dit toutefois que ce n'est pas une priorité immédiate pour le gouvernement de la CAQ. Seules deux députées se prononcent en faveur d'une Assemblée constituante, la libérale Christine St-Pierre et l'indépendante Catherine Fournier.
- Novembre 2019 Québec solidaire adopte une résolution visant une Assemblée constituante fermée.